



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier  
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire  
100, rue du Centre-Civique

**INFORMATION AUX CITOYENNES ET CITOYENS  
DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
LE 12 DÉCEMBRE 2024**

**Prenez avis qu'exceptionnellement, le conseil municipal siégera à 15 h le 12 décembre 2024**, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, lors d'une séance extraordinaire portant notamment sur l'adoption du Règlement numéro 1363 décrétant les taux de taxes foncières générales et spéciales et des compensations pour les services municipaux pour l'année 2025 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire, ainsi que l'adoption du Règlement numéro 1360 établissant la tarification des services municipaux pour l'année 2025.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,  
Ce 9 décembre 2024

*(S) Anne-Marie Piérard*

---

M<sup>e</sup> ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate  
GREFFIÈRE